



L'événement

La piscine Molitor sort de l'impasse

LE DOSSIER est arrivé cette semaine au ministère de la Culture : après dix-sept ans de flottement, le fleuron des Arts déco, où le tout-Paris se baignait dans l'entre-deux-guerres, devrait bientôt être remis à flot. Un projet sérieux de rénovation vient en tout cas d'être bouclé par la Ville de Paris et validé par le comité de concertation de la piscine Molitor — où figurent la région, l'Etat, des associations de riverains et la ville de Boulogne. Le paquebot blanc de 1929, qui se délite depuis sa fermeture pour vétusté en 1989, serait non seulement rénové, mais aussi étoffé pour devenir un centre balnéaire et sportif inédit, ouvert à la fois au grand public et aux sportifs de haut niveau.

Le concept regorge d'idées séduisantes. Le bassin d'été en plein air de 50 m, aujourd'hui maculé de graffitis, serait reconstitué quasiment à l'identique, avec sa couronne de balcons. Mais, comme dans les pays nordiques, il resterait ouvert... toute l'année. Une première dans la capitale qui rêve depuis longtemps de nager sous la neige. Le bassin d'hiver — 33 m couverts —, lui, aurait une vocation plus ludique. On imagine déjà jets d'eau, toboggans, remous... Innovation rigolote : les deux bassins seraient reliés et les baigneurs pourraient passer de l'un à l'autre sans sortir de l'eau.

Nager sous la neige

Mais ce n'est pas tout : un troisième — et nouveau — bassin est prévu sous la piscine d'été. Celui-là, d'une longueur de 25 m, sera dédié à la nage, tant des scolaires que des amateurs « sérieux » ou encore des sportifs de haut niveau. Autour de ces bassins, plusieurs équipements balnéaires et sportifs sont envisagés : hammam, spa, Jacuzzi, sauna, salle de fitness...

Coût global de cette rénovation-reconstruction : 70 M€. Une somme que se partageraient la Ville de Paris, la région Ile-de-France, mais aussi la ville de Boulogne — désireuse d'utiliser Molitor pour ses écoles — et un opérateur privé. Un partenariat avec Arnaud Lagardère

— qui articulerait la piscine avec son futur complexe sportif de haut niveau de Jean-Bouin, juste à côté — est sérieusement envisagé. Charge maintenant au service du patrimoine du ministère de la Culture d'analyser la compatibilité du projet avec l'inscription de la piscine à l'Inventaire des monuments historiques. Menacée par un projet immobilier, Molitor avait été protégée en 1990, à la demande de Jack Lang, alors ministre de la Culture. Cette protection implique le respect de certaines règles. « Mais une inscription est beaucoup moins contraignante qu'un classement et n'empêche pas des travaux, explique-t-on au ministère de la Culture. Des démolitions partielles, si elles s'imposent, sont même possibles. »

« Je suis très optimiste, car ce projet respecte l'esprit du site historique, affirme Jean-Yves Mano, adjoint PS de Bertrand Delanoë et élu du XVI^e arrondissement. Compte tenu de l'état de dégradation avancé de l'établissement, notamment du béton, nous avons gardé tout ce que nous pouvions garder : l'aspect global du

lieu entouré de balcons, l'angle de l'entrée, les vitraux, le bar-restaurant à l'ancienne... Les associations de défense de Molitor ont d'ailleurs été emballées par ce projet. » Mieux : d'après l'élu socialiste, « le représentant du ministère qui se trouvait à la commission de concertation a approuvé le concept ». Si le projet de la Ville de Paris passe l'obstacle des Monuments historiques d'ici à la fin de l'année, un

concours d'architecture sera lancé l'année prochaine et les travaux pourraient démarrer en 2008. « Il faudra compter au moins quatre à cinq ans avant qu'elle n'ouvre », pronostique un spécialiste de la direction du patrimoine et de l'architecture de la Ville de Paris. Bertrand Delanoë l'a en tout cas répété jeudi matin : « J'espère lancer le projet de rénovation de Molitor avant la fin de mon mandat. » On espère aussi.

MAGUELONE BONNAUD

Inaugurée par Tarzan en 1929

C'EST TARZAN, alias Johnny Weissmuller, champion olympique de natation, qui l'inaugure en 1929 : la piscine Molitor va très vite devenir un lieu couru de la capitale. Mille cinq cents baigneurs s'y pressent en pleine saison. Il faut dire qu'elle est élégante avec son style Arts déco, ses galeries en balcons, ses vitraux aux sensuelles baigneuses... L'architecte, Lucien Pollet, a fait appel aux grands créateurs du moment, comme le maître verrier Barillet. Une petite station balnéaire de 5 hectares en pleine ville : conçue dans l'esprit de la côte normande, elle est habillée de bleu et blanc, et aligne cabines en teck et petites tables bleu ciel à côté de sa plage de sable. L'hiver, son bassin en plein air de 50 mètres se transforme en patinoire. Le tout-Paris s'y montre. On y joue des pièces de théâtre, on y organise des défilés. C'est là que sera présenté le premier bikini en 1946. Boris Vian y situe une scène de « l'Écume des jours »...

Au centre d'un bras de fer gauche-droite

Quarante ans plus tard, vétuste et non rentable, la piscine est promise à la démolition. Elle doit céder la place à un hôtel de luxe et deux immeubles de standing... Jack Lang, alors ministre de la Culture, met un frein au projet de la municipalité chiraquienne en l'inscrivant à l'Inventaire des monuments historiques. En 1995,

le promoteur Meunier, filiale de la BNP, revient à la charge avec un projet de deux hôtels, des logements, un parking. Le bassin d'hiver sera sacrifié. Les recours — dont un de l'élu PS Jean-Yves Mano — se multiplient. La mairie de Paris, dirigée par Tiberi, s'appête à vendre une partie du site... En été 2000, c'est un autre ministre de la Culture PS, Catherine Tasca, qui enterre le projet au nom du patrimoine.

En 2001, l'équipe de Delanoë débloque 5 millions de francs pour faire expertiser Molitor. Le diagnostic, un an plus tard, est impitoyable. Le béton et les armatures du bassin d'été, attaqués par le chlore et les intempéries, sont hors service. Le bateau tangué. Le paquebot septuagénaire est-il récupérable ? Les 55 millions d'euros estimés pour une reconstruction à l'identique semblent être alors une difficulté insurmontable. La Ville n'abandonne pas pour autant le navire. Un comité de concertation, avec divers partenaires (*lire ci-dessus*) se réunit pour la première fois en 2004. Une étude de réhabilitation, réalisée par le cabinet Ernest et Young, conclut en 2005 à la « nécessité de conserver les deux bassins qui forment un ensemble unique ». Restait à trouver les sous. Un cofinancement privé, probablement un partenariat avec Arnaud Lagardère, pourrait bien sauver Molitor. **M.B.**

Sous le contrôle des monuments historiques

INSCRITE en 1990 à l'Inventaire des monuments historiques, la piscine Molitor est sous le contrôle des experts du patrimoine du ministère de la Culture. « Il faut effectivement nous aviser de la moindre intervention sur un bâtiment protégé », explique-t-on au ministère de la Culture.

Mais une « déclassification partielle » est-elle indispensable comme l'a affirmé Bertrand Delanoë jeudi matin sur France Inter ? « La piscine Molitor est inscrite et non classée, ce qui est un degré de protection moindre, précise la Direction de l'architecture et du patrimoine de la rue de Valois. Une inscription est la mesure la plus courante et la plus souple ; elle est beaucoup moins contraignante qu'un classement et n'empêche pas de réaliser des travaux. Des démolitions partielles de la piscine, si elles s'imposent notamment à cause de la dégradation du béton, sont possibles. La modernisation de la piscine en modifiant des éléments est tout à fait envisageable. Une levée de l'inscription de Molitor n'est pas nécessaire. »

Aujourd'hui, en France, 14 000 bâtiments sont classés et 28 000 autres sont inscrits. Et les levées de classement ou d'inscription sont rarissimes. **M.B.**

